

À LA UNE - ASSAINISSEMENT COLLECTIF

LES RÉSEAUX TENUS À L'ŒIL

LE RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX EST ENCORE TRÈS LENT DU FAIT DE FINANCEMENTS ANÉMIQUES. ALORS QUAND UN NOUVEAU RÉSEAU EST POSÉ, AUTANT S'ASSURER QUE SA DURÉE DE VIE VA ÊTRE LA PLUS LONGUE POSSIBLE. C'EST LE RÔLE DES CONTRÔLEURS DE RÉSEAU QUI VÉRIFIENT QUE LES ENTREPRISES DE POSE ONT RESPECTÉ LES SOUHAITS DES MAÎTRES D'OUVRAGE. NOUS AVONS RENCONTRÉ GILLES GIORA, LE PRÉSIDENT DU SYNCRA, POUR EN SAVOIR PLUS SUR CETTE PROFESSION ESSENTIELLE.

■ Réseaux VRD : C'est quoi un contrôleur de réseau d'assainissement ?

Gilles Giora : C'est quelqu'un qui va mesurer un écart entre ce qui est demandé, ce qui est attendu... et la réalité du terrain. Afin que le maître d'œuvre ou d'ouvrage décide de la validité des travaux, il faut des contrôles.

■ R-VRD : Quels sont ces contrôles ?

G. G. : En assainissement, ils sont de 3 types. Tout d'abord le contrôle de la qualité de compactage autour de la nouvelle canalisation. La bonne tenue du terrain est indispensable à la longévité de la canalisation posée. Un terrain qui se tient mal va engendrer des contraintes mécaniques fortes sur le



■ **GILLES GIORA,
PRÉSIDENT
DU SYNCRA**

réseau qui va finir par fuir ou casser. Puis, les inspections visuelles ou télévisuelles (dans les réseaux non visitables, on utilise des caméras motorisées). Enfin, vient le contrôle d'étanchéité qui vérifie que les effluents n'iront pas contaminer le milieu extérieur. Pour effectuer ces contrôles, il faut une accréditation Cofrac. Vous vous doutez bien qu'il s'agit là d'un métier essentiel.

■ R-VRD : Soyons précis. On parle de certification ou d'accréditation pour les entreprises de contrôle ?

G. G. : Nos entreprises sont accréditées. C'est beaucoup plus contraignant. La certification est délivrée par un organisme choisi par l'entreprise, qui vient pour valider les compétences de l'entreprise sur un référentiel

qu'elle a elle-même choisi. Cet organisme certifie ensuite que l'entreprise fait bien ce qu'elle dit faire... En revanche, lorsque l'on parle accréditation, il n'y a pas le choix de l'organisme : seul le Cofrac est habilité à intervenir et le référentiel est imposé. C'est bien plus compliqué à obtenir.

■ R-VRD : Est-ce que les contrôleurs sont craints ?

G. G. : Oui, beaucoup ! Personne n'aime être contrôlé. Mais vous savez, les contrôles sont très codifiés et suivent des règles au niveau de l'Europe. Il n'y a rien de piègeur. Toutefois, en cas de non-conformité, cela peut avoir des conséquences très significatives pour les entreprises impliquées, ce qui entraîne une certaine appréhension lorsque nous intervenons.

■ R-VRD : Dans le domaine du contrôle, la réglementation évolue-t-elle ?

G. G. : Il y a une vingtaine d'années, il n'y avait que des recommandations. Puis les normes européennes sont arrivées et enfin, des arrêtés dont le dernier date du 21/07/2015. Tout cela impose maintenant le contrôle à quiconque fait des travaux sur des réseaux souterrains, quel que soit la source du financement. C'est pour cela que le contrôle est parfaitement normalisé. En général, les normes sont révisées tous les 6 à 7 ans.

■ R-VRD : La technologie de contrôle évolue-t-elle ?

G. G. : Oui, bien sûr. Prenons le test d'étanchéité et ses 2 types de contrôle : à l'air pour les canalisations horizontales et à l'eau pour les éléments verticaux comme les regards de visite par exemple. Ces dernières années, sur les tests à l'eau, de nouveaux matériels sont arrivés avec une précision redoutable et une plus grande facilité d'utilisation.

■ R-VRD : La Covid-19 a-t-elle compliqué la vie des entreprises de contrôle ?

G. G. : Vous savez, nous sommes une profession rompue aux gestes sanitaires. Nos hommes ont l'habitude de descendre dans les réseaux d'assainissement et les gestes barrière sont notre quotidien depuis toujours, comme le port de masque, le rinçage du matériel, etc. Le virus a surtout aiguisé

notre prudence. Nous avons d'ailleurs révisé nos documents uniques pour prendre en compte le virus.

■ R-VRD : Le contrôle est-il en manque de main d'œuvre ?

G. G. : Oui, c'est le cas. Déjà parce que ce n'est pas promu à l'école. Et aussi parce qu'il faut une maîtrise du secteur qui va du référentiel législatif au matériel. Nous faisons beaucoup d'apprentissage. Nous faisons la sortie des écoles pour changer les idées préconçues et faire la promotion de nos métiers. Beaucoup de jeunes découvrent alors un métier technique et intéressant avec une part terrain et une part bureau de réflexion, d'analyse, de contact client. Le travail de contrôleur est particulièrement complet et finalement, les jeunes adhèrent.

■ R-VRD : C'est un secteur regroupant beaucoup d'entreprises ?

G. G. : Il y a un très large éventail de tailles d'entreprises. Tout confondu, il doit y avoir une centaine d'entreprises en France. Notre syndicat en représente 80 %.

■ R-VRD : Économiquement, le secteur se porte-t-il bien ?

G. G. : C'est très variable selon les régions. La région Ile de France et l'Est ont été précurseurs dans ce type de contrôle et ont mis rapidement en place des contrôles systématiques, contrairement à d'autres régions. Depuis, ces régions

ont rattrapé leur retard mais il y a une guerre des prix qui se traduit parfois en termes de moyens humains sur le terrain. En Ile de France, le marché est plus mûr et les gens ont compris que l'on ne peut pas envoyer un homme tout seul sur un contrôle pour avoir des résultats de qualité. Il y a donc une disparité régionale lorsqu'il s'agit d'aborder la santé économique du secteur. Mais globalement, ce n'est pas un secteur en tension

■ R-VRD : Le fait que vous soyez incontournable n'est-il pas une tentation pour afficher des prix un peu trop gourmands ?

G. G. : Absolument pas. Déjà parce que tout cela passe par des appels d'offre et de plus, parce qu'il y a de la concurrence entre les entreprises. Se montrer trop gourmand, c'est la meilleure façon de perdre des marchés. La majorité des entreprises en Ile-de-France travaille avec des collectivités qui ne peuvent pas se permettre d'avoir des réseaux fuyards. S'il est évident que l'on ne joue pas avec la sécurité et que le sérieux du contrôleur se paye, la guerre des prix est toujours là.

Propos recueillis par Sébastien Battaglini

*Spécialiste
du matériel de contrôle
de compactage
et de portance*

WWW.SOL-SOLUTION.COM

**GAMME COMPLÈTE
DE PÉNÉTROMÈTRES
DYNAMIQUES**

- PANDITO®
- PANDA®
- GRIZZLY®

ESSAIS DE PORTANCE

- Plaque dynamique légère
- Plaque statique

SOL SOLUTION
L'innovation sur des solides appuis

SOL SOLUTION
ZA des Portes de Riom Nord
23 avenue Georges Gershwin
BP 178 - 63204 RIOM Cedex

T : 33 (0)4 73 64 74 84
F : 33 (0)4 73 64 74 80
M : contact@sol-solution.com

RÉSEAUX VRD
Lignes & canalisations

Oui, je m'abonne

sur CONSTRUCTIONCAYOLA.COM